



**Les archers de MORTAGNE AU PERCHE
ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU**



**n° affiliation
096 1080**

CONCOURS EN SALLE 2X18 M

Qui se déroulera au gymnase de la Garenne, rue Jean MONNET à Mortagne au perche,(parcours fléché)

LE SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

Ce concours est sélectif pour les championnats de Normandie et de France.

HORAIRES			
	Samedi après midi	Dimanche matin	Dimanche après midi
GREFFE ET Inspection du matériel	13h30	8h00	13 h00
Entrainement 3 volées	13h 55	8 h35	13h35
Débuts des tirs à l'issue de l'entrainement			
Greffe suivant la réglementation FFTA Blasons en fonction du règlement FFTA Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie Licence papier ou dématérialisée à jour ou pièce d'identité			

ENGAGEMENT

Le prix des engagements : 8€ pour les adultes , 14€ pour 2 départs

7€ pour les jeunes , 12€ pour 2 départs.

Les poussins peuvent tirer le samedi après midi

Adresse pour l'envoi des inscriptions, pas d'inscriptions par téléphone

**Mme Yzorche Béatrice
4, rue des déportés
61400 Mortagne au perche**

**Ou adresse mail
usm.tir.arc@gmail.com**

Tenue de club ou blanche sur le podium, chaussures de sport propres obligatoires dans le gymnase

RESTAURATION :

Buvette, sandwichs sur commande à l'inscription, confiserie et pâtisseries

Siège social : Mairie – 61400 MORTAGNE AU PERCHE – Agrément FFTA n° 096 1080
Présidente : Béatrice YZORCHE – 4 Rue des déportés – 61400 MORTAGNE AU PERCHE
Tél : 06.30.18.15.81 – Courriel : usm.tir.arc@gmail.com

